

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Novembre 2018**

**265x18**

### **CONVENTION DE PARTENARIAT :** **VILLE DES PENNES MIRABEAU / ASSOCIATION « AC2N »** **( ASSOCIATION CONJUGUONS NOTRE NET )** **POUR LA MISE EN PLACE DES SOIRÉES J HIVER**

La ville des Pennes Mirabeau développe dans le cadre des actions de prévention en direction des jeunes, un dispositif innovant depuis plus de 10 ans intitulé : « Les Soirées J ».

Pour rappel le dispositif vise à occuper les adolescents en soirée, le public ciblé est celui qui ne fréquente pas les dispositifs tels que : Espace Jeunes / ALSH.

Les premières années ce projet se déroulait en été mais compte tenu de l'intérêt de la démarche, nous le déclinons aussi, depuis maintenant 4 ans, durant les vacances d'hiver.

Cette année, nous proposerons 5 soirées aux jeunes.

Outre les activités : cinéma, foot, Urban jump , la ville travaille en lien avec les associations ADDAP 13 (présence des éducateurs) et AC2N (aspects logistiques) afin d'organiser le ramassage des jeunes dans les quartiers, le transport vers les activités, l'encadrement.

Il convient de préciser que le dispositif est gratuit.

La convention ci-annexée précise les modalités pratiques du partenariat avec l'association « AC2N ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'organisation des Soirées J hiver en direction des adolescents Pennois
- APPROUVE le contenu de la convention
- APPROUVE le versement d'une subvention de 300 € à l'Association « AC2N » au titre de la mise à disposition de 2 mini bus et participation aux frais de carburant
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 29  
CONTRE : 3 – FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 30 Novembre 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA

**CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**VILLE DES PENNES MIRABEAU/ASSOCIATION AC2N (Association Conjuquons Notre Net)**  
**DANS LE CADRE DES SOIREES « J » HIVER 2018**

ENTRE

La Ville des Pennes Mirabeau, représentée par Madame Le Maire

ET

L'Association " AC2N ", représentée par son Président Monsieur Lionel MATA  
N° SIRET : 450 068 556 000 23

EXPOSE DES MOTIFS :

Suite à la volonté de la Ville d'organiser les soirées " J " Hiver 2018 dans le cadre des actions de prévention de la délinquance, l'association " AC2N " propose de prêter son concours technique tel que détaillé dans la présente convention à la Ville.

En vue de permettre l'organisation du projet " Soirées J " qui se déroulera en décembre 2018 (5 soirées)

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

**1- Les obligations de l'association**

- L'association AC2N prête son concours au dispositif Soirées J Hiver 2018 en mettant à la disposition de la commune deux mini bus pour 4 soirées
- L'association s'assure que les 2 véhicules (mini bus 9 places) sont en état de marche
- L'association devra fournir à la Ville l'attestation d'assurance souscrite auprès d'une compagnie notoirement solvable justifiant la couverture de sa responsabilité civile et tous les risques liés aux transports
- L'association confirme qu'elle connaît le dispositif et qu'il est compatible avec le prêt des véhicules .

**2- Les obligations de la ville :**

- La Ville organise le dispositif des Soirées J Hiver 2018 , et le déclare auprès de la DDCS
- La Ville met en place le personnel d'animation et de coordination pour assurer le bon fonctionnement du dispositif
- La ville finance les prestataires : activités

- La ville verse une subvention d'un montant de 300 € au titre de frais de carburant
- La Ville s'engage à faire conduire les véhicules par des animateurs titulaires du permis B et comptabilisant plus de 3 ans de permis
- La Ville s'assure que l'effectif de jeunes est compatible avec la capacité des véhicules

Le présent document de partenariat passé entre la Ville et l'association AC2N a pour seule fonction de déterminer les conditions matérielles et de sécurité du projet .

Fait aux Pennes Mirabeau, le

Le Maire des Pennes Mirabeau

Le Président de l'Association